

« Le monde est soutenu par les enfants qui étudient »

(Lettre d'une mère d'élève à un inspecteur d'académie)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Je sollicite votre bienveillance pour une demande de changement de collège (classe de 4^{ème}) pour mon fils C. et ce, au regard des faits décrits ci-après.

Mon fils a intégré le collège pour l'année scolaire 2002-2003 en classe de 5^{ème}. Dès les premiers jours, sentant l'hostilité féroce à l'égard des juifs, C. s'est bien gardé de répondre aux provocations en taisant son état de « juif ». Aucun signe ostentatoire ou autre n'a été montré. Par malheur au cours d'un changement aux vestiaires durant un cours d'EPS un élève a surpris mon fils et s'est empressé de répéter à toute la classe le signe juif de la circoncision.

A partir de ce moment ce fut pour mon enfant un véritable calvaire. C. a été molesté, insulté, traité de sale youpin durant toute l'année scolaire. Il a même commencé à être racketté mais je suis intervenue fermement auprès de la conseillère d'éducation. Cela n'empêcha nullement le racketteur de menacer mon fils de représailles de la part de ses « grands frères ». Jour après jour nous vivions un véritable cauchemar.

La majorité des élèves de sa classe sont d'origine arabo-musulmane et je suis stupéfaite qu'aucun professeur n'ait eu le courage de s'interposer entre les élèves et mon fils. Je me suis rendue plusieurs fois auprès de ses professeurs pour m'entendre dire qu'ils étaient impuissants face à ce type de problème et qu'il faudrait songer sans aucun doute à changer d'établissement scolaire puisque « ethniquement parlant » les quelques juifs restant au collège seraient trop minoritaires et donc dans l'impossibilité de se défendre.

Etant mère célibataire, sans emploi actuellement, comment pourrai-je protéger mon enfant contre un harcèlement quotidien qui pourrait dégénérer ?

Mon fils a eu des résultats scolaires très médiocres, mais la peur au ventre comment peut-il se concentrer sur les cours ? L'école de la République est agonisante et je n'ai pas le pouvoir d'y changer grand-chose. Je n'ai pas non plus les moyens d'envoyer mon enfant dans un établissement privé pour protéger son intégrité physique et mentale. Ce harcèlement m'a coûté une fortune en fournitures scolaires, en vêtements et toujours aucune sanction.

L'Intifada au Moyen-Orient ne doit pas être un prétexte au lynchage des élèves juifs. Nous avons déjà « donné ». Les grands-parents paternels de mon fils ont été « raflés » et l'étoile jaune de l'infamie est remise au goût du jour.

Je ne veux plus voir souffrir mon enfant et au risque de vous paraître prosélyte, je citerai tout de même le Talmud : « Le monde est soutenu par les enfants qui étudient. »

Mon fils a droit à la connaissance comme n'importe quel citoyen français. J'ai moi-même été formée à l'école de la République et suis née à Ferryville (Tunisie) : tout un programme ?

Je vous remercie par avance du soin et de l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en mes sentiments respectueux.